

Saint-Jean-Poutge

Bulletin Municipal 2022



Carole JOUBIN

Monument aux Morts de SAINT-JEAN-POUTGE
www.armagnaquarelle.odexpo.com

Nous contacter : 150, Route de Bayonne

Tél : 05 62 64 62 76

Mail : mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr
Site internet : <https://www.saint-jean-poutge.fr>

SOMMAIRE

LE MOT du MAIRE

VIE COMMUNALE

✚ État Civil 2022	Page 4
✚ Finances Communales	
- Budget Général	Page 5
- Taxes locales 2022, Subventions et Tarifs divers	Page 6
✚ École de Saint-Jean-Poutge	Page 7
✚ Véloroute	Page 8
✚ Don Ukraine	Page 9
✚ Randonnées	Page 9
✚ Théâtre	Page 10
✚ Feu de la st jean	Page 10

HISTOIRE

✚ Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre 2022	Page 11
✚ Remise de prix de la Société Archéologique du GERS	Page 12
✚ Mot d'histoire : Les CARRERE maires de SAINT-JEAN-POUTGE	Page 13

VIE PRATIQUE

✚ Agence Postale Communale	Page 19
✚ Bibliothèque Municipale	Page 19
✚ WIFI 4EU	Page 19
✚ FIBRE	Page 20
✚ Lieux d'Hébergement de la commune	Page 20
✚ Taxis et ambulances	Page 20

VIE ASSOCIATIVE

✚ Association Marmaille	Page 21
✚ Club de Pétanque « Fanye »	Page 22
✚ St Jean Tennis Club	Page 23
✚ Club du 3ème Age « Les Genêts »	Page 24
✚ Amicale des Anciens Combattants de la commune de St-Jean-Poutge	Page 25
✚ Société de Chasse « La Diane » de St-Jean-Poutge	Page 26
✚ Comité des Fêtes	Page 27
✚ Ateliers crochet, tricot	Page 27
✚ Association Kabart	Page 28
✚ Association Armagnaquarelle	Page 28
✚ Dialect'tic	Page 29
✚ Cours de guitare à Saint-Jean-Poutge	Page 30
✚ Coordonnées des associations	Page 31

LE MOT DU MAIRE

Qu'avons-nous fait de nos 20 ans ? Cette réflexion m'est venue après que notre dévoué cantonnier, Laurent, m'ait annoncé son souhait de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle.

Après 20 ans au service de notre commune et ses habitants, Laurent va rejoindre l'équipe du syndicat des eaux à VIC-FEZENSAC.

Nous le remercions chaleureusement pour son implication, son sens du service auprès de chacun, et lui souhaitons bon vent pour la nouvelle route qu'il a choisi.

Et que de changements depuis 20 ans !

- Des trottoirs et des massifs de fleurs ont remplacé les vieux Micocouliers le long de la nationale, avec la création du rond -point, et du parking public.
- Des trottoirs également route de MIRANDE, avec réfection du réseau d'eaux pluviales sur les deux axes.
- La création du réseau de la collecte des eaux usées et de la station d'épuration au village, puis plus récemment à PLEHAUT.
- Les travaux réguliers dans le bâtiment de l'école, pour un résultat que nos voisins nous envient, et qui aura permis de pérenniser la présence d'une école dans le village.
- La création de l'agence postale communale lorsque la Poste a décidé de fermer le bureau et supprimer le poste du receveur, pour maintenir ce service auprès de la population du lundi au samedi, tous les matins, y ajoutant la bibliothèque Municipale.
- Des travaux importants de mise aux normes de la station-service afin de permettre le maintien en activité de ce commerce ainsi que celui de l'épicerie.
- A PLEHAUT, la création de chicanes et de trottoirs tout le long de la RD 939 pour assurer plus de sécurité routière et piétonnière sur cet axe, il nous reste à traiter la RD 103 dont ce dossier est désormais ouvert avec le conseil départemental.
- Au village, pour répondre aux exigences d'accessibilité, réaménagement complet du secrétariat de mairie, l'intégration de l'agence postale, la création d'une salle de conseil-salle de mariage avec ouverture sur la salle des fêtes restaurée, ainsi qu'un bureau du maire, inexistant jusqu'alors.
- Et d'autre chose encore, moins visible mais parfois onéreuse : comme la reprise de concessions au cimetière, la création d'un jardin du souvenir jouxtant un colombarium, ou encore l'adressage postal (Nom donné à chaque rue, route ou chemin et numération de chaque habitation) etc...
- Enfin le grand chantier de réfection de la Rue CORPS-FRANC-POMMIES, du bas du chemin de l'église et de l'intersection de la route de CONDOM, a pu être ouvert, retardé par les crises successives que vous connaissez, mais tout vient à point à qui sait attendre.
- Aux remerciements adressés à Laurent, je voudrais rajouter toute ma reconnaissance aux 4 équipes municipales qui se sont succédées à nos côtes pour mener à bien tous ces chantiers. Car compte tenu notamment des contraintes budgétaires subies depuis 10 ans, la critique est aisée, mais l'art est difficile.
- A tous, nous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit enfin une année de paix.

Bien dévoués sentiments



Philippe LAFFORGUE, Maire
Et son Conseil Municipal

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Marceau VIVES le 22/04/2022
- June SOUQUES le 07/12/2022

Unions :

- Teddy CERVEAU et Rachel VITRY le 16/07/2022
- Hélène ARCHIDEC et Carine FITTE le 02/11/2022

Décès :

Aux familles de :

- Alain CARCENAC le 06/01/2022
- Adrien ABADIE le 07/03/2022
- Brigitte MIRO (épouse AUXENFANS) le 02/08/2022
- Jacques FAGET le 11/08/2022
- Cyril NOURRIGAT le 12/08/2022
- Joseph MASSAROTO le 12/12/2022
- Gilberte FILHOS (épouse DECOUCUT) le 22/12/2022

Nous renouvelons nos sincères condoléances, apportons tous notre soutien.

De même, nous avons pleuré le départ un enfant de SAINT-JEAN-POUTGE, qui aura fait sa vie d'adulte à AUCH mais ne nous l'oublierons pas, Jean-Paul BOURDERE est décédé la veille de Noël.

Il n'était pas résident sur la commune mais en était un ami, particulièrement dévoué au sein de l'équipe paroissiale, ayons une pensée également pour JEAN AURIOL (le beau-frère de SIMONE TOESCA et oncle de PATRICK) qui nous a quitté le 13/07/2022.

FINANCES COMMUNALES

FONCTIONNEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2021	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2022
MONTANT		MONTANT
0.00	Dépenses imprévues	0.00
79 306.87	Charges à caractère général	83 418.67
100 297.64	Charges de personnel	109 869.00
42 431.30	Autres charges de gestion courante	67 539.00
7 630.66	Charges financières	6 682.77
0	Virement à la section d'investissement	34 993.00
15 675.56	Opération d'ordre entre sections	15 675.56
<u>245 342.03</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>318 178.00</u>
	RECETTES	
11 332.01	Produits des services	58 450.00
116 834.68	Impôts et taxes	123 488.09
66 494.47	Dotations et participations	87 328.00
34 473.59	Autres produits de gestion courante	27 324.15
31 302.59	Atténuation de charges	500.00
	Produits financiers	0
0	Opération d'ordre entre sections	0
3 999.11	Produits exceptionnels	500.00
14 952.04	Résultat reporté	20 587.76
<u>279 388.49</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>318 178.00</u>

INVESTISSEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2021	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2022
MONTANT		MONTANT
31 184.49	Opérations financières	30 230.62
0	Opérations individualisées	276 000.00
1 600.20	Opérations d'ordre	3 508.20
5 170.68	Résultat reporté	13 150.90
<u>37 955.37</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>322 889.72</u>
	RECETTES	
0	Solde d'exécution	0
0	Recettes d'équipement Subventions	92 000.00
3 958.23	Opérations financières-FCTVA-TA	7 359.64
0	Opérations sous mandats	0
0	Emprunt	159 402.82
5 170.68	Affectation de résultat	15 058.90
15 675.56	Opérations d'ordre	
	Virement de la Section de Fonctionnement	49 068.36
<u>24 804.47</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>322 889.72</u>

- **TAXES DIRECTES LOCALES 2022**

(TFB 47.42 %, TFNB 99.47 %)

- **SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX ASSOCIATIONS : 937.09 €**

Association des Maires du Gers 167,09 € ; Club du 3^{ème} Age 160,00 € ; Sté de Pétanque de St-Jean-Poutge 160,00 € ; Sté de Chasse 350,00 € ; Les Anciens Combattants 100,00 € ;

- **TARIFS DIVERS**

I LOCATIONS

- *Logement de la Poste : 430 €/mois*
- *Logement de l'école : 430 €/mois*
- *Local situé à « La Côle » : 100 €/mois*

II DIVERSES PARTICIPATIONS

Utilisateurs de la Salle des Fêtes (caution de 160 € avec attestation assurance)

- *Habitants de la commune : Sans Chauffage 40 € - Avec Chauffage 75 €*
- *Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 150 € - Avec Chauffage 200 €*
- *Réunions publiques : Sans Chauffage 100 € - Avec Chauffage 150 €*

Atelier hebdomadaire pour la pratique du cirque : 250 € par saison (année scolaire)

Utilisateurs de la Maison des Associations (caution de 160 € avec attestation assurance)

- *Habitants de la commune : Sans Chauffage 25 € - Avec Chauffage 50 €*
- *Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 80 € - Avec Chauffage 120 €*
- *Réunions publiques : Sans Chauffage 50 € - Avec chauffage 90 €*

(Période avec chauffage du 01/10 au 30/03 de l'année suivante)

Utilisateurs du dépositaire communal

- *Gratuit pendant 3 mois*
- *1€/jour pour les deux mois suivants*
- *160 €/mois à partir du 6^{ème} mois*

Concessions cimetière :

- *50 € le mètre carré de terrain (concession cinquantenaire)*

Concession case de columbarium :

- *1 000 € (Concession de 50 ans renouvelable)*

Vacations funéraires :

- *20 € par autorisation délivrée*

Taxe d'Aménagement (anciennement TLE) : 4 %

ÉCOLE DE SAINT-JEAN-POUTGE



**Toute l'équipe et les enfants de l'école maternelle vous souhaitent
une bonne année 2023**

En cette année 2022, le nombre d'élèves scolarisés sur le RPI s'élève à 68 :

*** Saint-Jean-Poutge : 24**

3 « très petite section », 7 « petite section », 8 « moyenne section », 6 « grande section »

*** Biran : 24**

8 « CE2 », 6 « CM1 », 10 « CM2 »

*** Le Brouilh-Monbert : 20**

4 « GS », 8 « CP », 8 « CE1 »



"Le spectacle des otaries a enchanté les petits de l'école maternelle en voyage au Zoo de Plaisance du Touch."

Véloroute

Venez découvrir Saint Jean Poutge et son environ en empruntant La Véloroute vallée de la Baïse V82, un itinéraire adapté à la circulation à vélo qui chemine le long de la vallée de la Baïse.

D'une distance de 152 km, cette véloroute débute dans le Lot-et-Garonne, traverse le département du Gers sur environ 100 km en passant par Condom, Valence-sur-Baïse et Mirande et se termine à Galan dans les Hautes-Pyrénées.

Elle se raccorde à la Véloroute européenne EV3- la Scandibérique, puis au Canal des Deux Mers au nord (V80), à la Véloroute du Piémont Pyrénéen au sud (V81).

Cette Véloroute vous permettra de découvrir les paysages et le patrimoine gersois notamment les trois cités gasconnes : Valence-sur-Baïse et son abbaye cistercienne de Flaran, Laressingle, et Condom.

A Saint Jean Poutge, vous partirez à la découverte des châteaux, des églises et moulins qui font la richesse de son territoire et profiterez d'un moment de détente au bord de la Baïse au port de la « Cale ».

Pour plus d'informations, cliquer sur <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/569-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-dans-le-gers/#headCart>



Don pour l'UKRAINE

Suite à la déclaration de guerre de la RUSSIE à l' UKRAINE, nous avons mis en place un point de collecte à la mairie pour des biens de 1^{ère} nécessité.

Votre mobilisation aura permis d'apporter un soutien au peuple ukrainien dans le besoin.

Nous vous remercions chaleureusement de votre générosité.

Randonnée : 22 mai 2022

Par une belle journée de printemps nous avons été de nouveau très nombreux à participer à la traditionnelle randonnée de SAINT-JEAN-POUTGE.

Cela aura été l'occasion de visiter plaines et côteaux alentours.

Nous remercions vivement Tony MARTINEZ pour le superbe tracé qu'il nous a proposé, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour le repas champêtre qui a clôturé la journée.

Rendez-vous mi-mai pour l'édition 2023



Théâtre

Le samedi 26 novembre 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe théâtrale Aucitaine du CRSA pour la représentation d'une pièce écrite par Monsieur Serge CAPEDEPONT.

Très bon moment passé ensemble à voir jouer cette belle comédie.



La SAINT-JEAN

Pour marquer la SAINT-JEAN, le traditionnel feu a été allumé le vendredi 24 juin, au cœur du village, rassemblant de nombreux enfants et parents.

Le dimanche, un repas a été proposé à midi avec le concours de l'association de Pétanque

Merci à Gilles et à toute son équipe.



HISTOIRE

CEREMONIE DU 8 MAI 2022

La cérémonie s'est déroulée à SAINT-JEAN-POUTGE : dépôt de gerbe au monument aux morts et rassemblement à l'église avant le vin d'honneur offert à la salle des fêtes

Le 8 mai 2023 : Après le Dépôt de gerbe à SAINT-JEAN-POUTGE, le vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes du BROUILH-MONBERT

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée dans les conditions suivantes :

- Rassemblement des participants devant la mairie du village à 10h00
- Départ vers le monument aux morts à 10h15
- Dépôt de gerbe, lecture des noms des morts pour la patrie, lecture du message des anciens combattants et chant de la Marseillaise
- Cérémonie religieuse à BIRAN à 11h00
- Invitation à l'apéritif offert par la commune de BIRAN à 12h00

Les habitants de la commune, les enfants ont été invités à participer à ce moment de recueillement pour nos morts pour la patrie et pour tous les militaires morts au combat.

Nous remercions particulièrement notre directrice d'école, Corinne PENTO, pour son implication auprès de nos jeunes, dans ce devoir de mémoire.

=+=+=+=

1916 – les travailleurs chinois au secours de l'armée britannique

Ils sont 140 000 à être venus en France, mais seulement 40 000 d'entre eux ont travaillé pour l'armée française à partir d'août 1916. L'année suivante, les 100 000 autres travailleurs iront dans les corps de **travailleurs chinois** constitués par les forces armées britanniques.

L'essentiel de ces hommes sont des paysans du Shandong, province de l'est de la Chine, qui entrent en Europe par bateau. Des navires ciblés par les allemands, qui feront 754 morts dont 543 Chinois dans le port de Marseille en torpillant l'un de ces bateaux.

Mais ce qui tuera ces hommes sont surtout les maladies contractées et les épuisants travaux qui leur sont confiés. Terrassement, création de routes, de chemins de fer, creusement de tranchées pour les Américains, travaux de dockers. Au total, 20 000 mourront.

3 000 resteront, dont ceux honorés par la statue d'un travailleur sur le parvis de la gare de Lyon pour honorer l'histoire de ceux qui ont formé l'une des premières communautés chinoises de la capitale. Ils travailleront chez Renault et Panhard.

Parmi les millions de morts de la Première Guerre mondiale, plusieurs dizaines de milliers venaient des colonies, notamment françaises, et étaient musulmans.

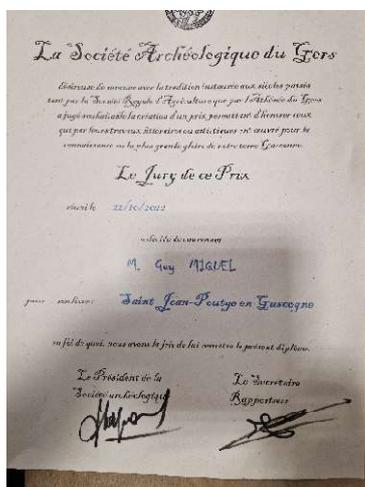
En leur hommage, après la bataille de Verdun, est décidée la construction de la Grande Mosquée de Paris. Elle sera inaugurée en 1926 et servira de lieu de résistance, 15 ans après.

Le 11 novembre 2023 cérémonie suivi vin d'honneur à SAINT-JEAN-POUTGE

Ce sera au tour de notre commune de recevoir nos voisins et amis de BIRAN et du BROUILH MONBERT à cette occasion

Remise de prix de la Société Archéologie du GERS à Monsieur Guy MIQUEL

Le 22 octobre 2022 nous avons eu le grand plaisir d'accompagner notre historien Guy MIQUEL lors de la remise du prix Pierre DUMONT 2022 par la Société Archéologique du GERS pour ses travaux sur l'histoire de la commune de SAINT-JEAN-POUTGE et ses quatre seigneuries du moyen-âge au 20^e siècle.



Les Carrère maires de Saint-Jean-Poutge

Parmi la dizaine de maires qui ont géré la commune tout au long du XIX^e siècle, deux méritent une attention particulière, tant par la durée de leurs mandats, 38 années à eux deux, que par leurs réalisations dans la commune : **Paul Carrère et son fils Dominique-Luper**

Paul Carrère, fils de Guillaume Carrère et Jeanne Mastron, est né, le 14 septembre 1791, à Guilhouté alors commune de Pléhaut. À 18 ans, il est enrôlé dans l'armée impériale de Napoléon premier. Promu sous-officier, il participe aux 5 dernières années des guerres du premier Empire. Les archives ne gardent hélas aucune trace de ses campagnes dont on peut imaginer qu'elles l'ont conduit sur les pas de l'Empereur en Espagne, en Russie, en Allemagne voire à Waterloo

Démobilisé, Paul Carrère s'installe dans la propriété de **la Héouguère** qu'il vient d'acheter, En 1817, il épouse Marie Lagarde dont il aura quatre enfants, deux garçons et deux filles. Marie Lagarde meurt en 1842 à peine âgée de 45 ans.

Pendant la Restauration, son passé bonapartiste le tient à l'écart des fonctions municipales. En 1830, avec le nouveau roi Louis-Philippe, ce sera le retour en grâce des anciens républicains et bonapartistes comme le général Delort dont on a souvent parlé par ailleurs. Paul Carrère est élu adjoint du maire républicain Antoine Daubas.

Dans la foulée, il est élu capitaine de la Garde nationale¹ qui réunit des hommes de Saint-Jean-Poutge et Pléhaut. À la fin de la décennie, le 5 août 1839, Louis-Philippe décide la fusion des communes de Pléhaut et Saint-Jean-Poutge dont Antoine Daubas sera le premier maire de la nouvelle commune, un maire éphémère car il décède le 7 mars 1840.

Paul Carrère lui succède et entame un long mandat de 29 ans où ses convictions bonapartistes mêlées à de forts sentiments républicains lui permettent d'adhérer sans état d'âme à la Monarchie de Juillet, à la seconde République et au second Empire. Le 15 mars 1867, il est élevé au grade de chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus à l'armée et à la Nation... Il meurt à son poste de maire le 2 février 1869.

Après une période perturbée par la guerre de 1870, son fils aîné, **Dominique-Luper**, né le 23 mars 1821, est élu maire en 1871. Il sera le premier maire élu par les conseillers municipaux et non plus désigné par le préfet sur la liste des conseillers. Il conservera son poste jusqu'à fin 1880.

¹ La Garde nationale est chargée de défendre la royauté, la paix publique et seconder l'armée...

Les réalisations des Carrère père et fils

Soucieux de l'harmonie dans la nouvelle commune, Paul Carrère instaure une coutume non écrite mais va perdurer plus d'un siècle : un maire issu de Saint-Jean-Poutge et son adjoint de Pléhaut. Ce sera l'inverse à deux reprises avec les maires pléhautois Jules Lasserre et Eugène Rey

Parmi toutes les tâches qui leur incombent ces deux maires ne négligent aucun volet de leur fonction : officier de police, gestion des bâtiments publics : construction d'une mairie-école, entretien de la vieille église et du presbytère, problèmes liés à l'arrivée de la navigation du la Baïse, entretien des chemins vicinaux, modification du tracé de la route Auch-Vic et la destruction du pont du village détruit par plusieurs crues.

C'est dans leur rôle d'officier de police que les Carrère déploient une rigueur que le père a acquise dans ses années militaires. Pour chaque fait divers, même le plus anodin, le maire, accompagné du garde champêtre, se déplace sur le terrain, s'informe, interroge les témoins, rédige un compte rendu sur le registre de délibérations et souvent transmet l'affaire au juge. On relève de menus larcins : vol de fraisiers au Bascou, vol d'un dindon au Peyré, d'une poule à Guilhouté, de 2 hl de blé au Bilan, d'un fût d'eau de vie à l'hôtel de la Baïse. Il traite trois agressions sur la voie publique, à Dané, au Bilan, dans le village lors de la fête. et plus grave encor, une agression à Cassagne, suivie du décès de la victime et d'un procès en cours d'assise.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA		RECONSTITUTION DES MATRICULES	
LÉGION D'HONNEUR		Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers.	
DIVISION ADMINISTRATIVE			
1 ^{er} Bureau.			
(1) La Légion d'honneur, la Médaille militaire, ou des Ordres étrangers.		ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules de (1) <i>La Légion d'honneur.</i>	
Nom, Prénoms et Domicile.	<i>Carrère, Paul, St-Jean-Poutge, canton de Vic-Frzensac, (Bers.)</i>		
Date et Lieu de naissance.	<i>14 septembre 1798 à St-Jean-Poutge, département de Gers.</i>		
Dates des Nominations successives dans la Légion d'honneur.	Chevalier, le Officier, le Commandeur, le Grand Officier, le Grand' Croix, le	<i>17 Mars 1867</i> <i>18</i> <i>19</i> <i>18</i> <i>18</i>	habilités ou Grades. <i>Sous-officier au premier Empire - 7 ans. Capitaine à la garde nationale de la commune de St-Jean-Poutge dans Mars de la même commune. 28 ans.</i>

Construction d'une mairie- école

À l'arrivée de Paul Carrère, la commune, créée un demi-siècle plus tôt, est toujours dépourvue de mairie. Le domicile du maire en tient lieu et il n'y a toujours pas de maison d'école. Le maire précédent, répondant à la loi Guizot qui imposait la création d'une école de garçons à toutes les communes, avait bien ouvert une classe dans un local loué à un particulier en 1835 mais l'école restait à construire.

À peine désigné par le préfet, Paul Carrère se met à l'ouvrage. Le 17 mai 1841, le dossier est bouclé : plans, devis, financement grâce à une imposition exceptionnelle, un emprunt et une subvention de l'État. La scolarité n'est pas encore gratuite, les parents devront mettre la main à la poche. Le Conseil Municipal a voté les tarifs et même précisé la gratuité pour les indigents. Reste à trouver un terrain que les « Hauts taxés ² » refusent de financer.

La commune dispose bien, entre le cimetière et le presbytère, d'un terrain qui, selon le maire, offre bien des avantages : les enfants seront sur place pour les cérémonies religieuses, le curé qui doit veiller au contenu de l'enseignement sera à proximité, et l'instituteur sera près de la mairie pour remplir sa tâche de secrétaire de mairie.

LÉGION D'HONNEUR.
NUMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES :

Nom : *Carrère*
Prénoms : *Paul*
Qualité ou grade : *Ancien Sous-Officier du Premier Empire*
Maire
né le *14 7^{bre} 1791*
à *St Jean Loutge (Gard)*
a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur
par décret du *15 Mars 1867* rendu sur le rapport
du Ministre d

Tout semble réglé mais le maire doit néanmoins résoudre plusieurs difficultés. Tout d'abord, l'ancien maire de Pléhaut propose un terrain plus central au Peyré. Carrère n'en tient

² Groupe formé d'hommes non élus qui assistent au Conseil municipal et votent le budget.

pas compte. Ensuite, le département prévoit de faire passer la nouvelle route vers Vic sur le terrain prévu pour la mairie-école. En fait, la route construite 10 ans plus tard passera à l'ouest du cimetière. Pour l'heure, le maire calcule qu'il reste assez de place pour construire sa mairie-école contre le presbytère et là, c'est le curé Dorgans qui monte aux créneaux. Il refuse la construction du bâtiment contre le mur du presbytère et fait même signer une pétition pour soutenir son opposition. Le maire réagit, déclare en plein Conseil municipal : « *le curé est ambitieux et tracassier, il cherche à diviser les habitants pour diriger lui-même les affaires de la commune* » mais il n'ose passer outre...

L'affaire traîne plusieurs années, au point que le préfet menace de retirer la subvention d'État. C'est le comte de Dampierre, propriétaire du château de Herrebouc et gros propriétaire terrien, qui débloque la situation. Courant 1847, il offre un terrain de 1200 mètres carrés, situé à l'angle de la route de Valence et du chemin de l'église. Les travaux peuvent commencer, ils seront réceptionnés en 1853 mais entretemps le devis initial avait doublé.

Si le Conseil municipal fait le maximum pour ouvrir une école de garçons, il néglige totalement l'instruction des filles. Cette injustice provoque la réaction de quelques familles à l'avant-garde. Quelques particuliers ouvrent eux-mêmes une école de filles. François Bousquet offre un local pour la classe, d'abord au Peyré puis au vieux village de Saint-Jean-Poutge, il loge même l'institutrice, d'autres prendront le relais, On relève la liste des institutrices sur les fiches de recensement : en 1836 Anne Nux, en 1864 Alexandrine Lafosse, en 1870 Justine Abadie, enfin en 1876 Hippolyte Bousquet, la propre fille de François Bousquet. Les parents versent une cotisation pour fournir un salaire qui devait être bien modeste. À plusieurs reprises, les parents réclament l'ouverture d'une seconde classe communale mais les finances ne le permettent pas. L'école de filles fermera lorsque l'école communale deviendra mixte en 1879.

École de Pléhaut

Autre difficulté à résoudre, Pléhaut réclame une école de hameau pour accueillir ses enfants et ceux des maisons voisines des communes limitrophes : Vic, Jégun et Saint-Paul. Après de multiples pétitions, Carrère Dominique loue un local chez le menuisier Jean-Marie Bordes en 1879. La nouvelle école ouvrira avec 38 élèves.

L'église

Paul Carrère et son fils bien plus tard auront à résoudre un problème récurrent, la vétusté de la vieille église du village construite dans le cimetière. Ce vieil édifice de style roman nécessite de constantes réparations. Il en va de la sécurité des fidèles. En 1840, grâce à un don du duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, de passage à Saint-Jean-Poutge, le mur nord est

consolidé, les plafonds et les menuiseries refaits. En 1859, on carrelle le sol de la nef et des chapelles.

Pendant les deux mandats de Dominique-Luper Carrère après 1871, tout est à refaire. Trop petite, mal aérée, L'église ne répond plus à l'augmentation de la population. Il faudrait reconstruire le clocher qui menace ruine et ajouter une chapelle accolée au mur nord. Malgré les 8 835 francs, du conseil de Fabrique, don des paroissiens, les 3000 francs de l'État, il manque 3 000 francs que les « Hauts taxés » refusent de voter. Pour débloquer la situation, le Conseil municipal décide de construire une nouvelle église sur un autre terrain fourni par la Fabrique mais à condition de conserver l'ancienne pour le culte jusqu'à l'ouverture de la nouvelle.

La vie communale

Soucieux des grands travaux, nos deux Carrère n'en sont pas moins attentifs à la vie quotidienne de leurs administrés. Dès 1841, Paul Carrère obtient du préfet l'autorisation d'organiser chaque année, le dimanche qui précède la 24 juin, une manifestation, désignée sous le curieux nom de « balloche ». Cette manifestation qui deviendra au fil du temps la fête du village, offrait aux propriétaires l'occasion de louer du personnel pour les moissons.

En 1853, Paul Carrère prend plusieurs arrêtés : obligation pour les cabarets et auberges de fermer à 21 heures, contrôle du poids et de la qualité du pain chez le boulanger. L'hygiène n'est pas oubliée : interdiction d'entreposer le fumier et la paille devant les maisons du village. En 1872, Dominique Carrère reporte à 23 heures la fermeture du bal de la fête

Les voies de communications

Paul Carrère s'intéresse aux chemins vicinaux indispensables à la vie locale et dont il fixe la largeur à 4 mètres. Il s'attache à les préserver de la convoitise de certains riverains. Ainsi, il entame une procédure qui va durer trente longues années contre le sieur Barthaes de Pléhaut qui plante et construit sur le chemin public³ qui longe sa propriété... En 1856, une crue centennale emporte le pont de Saint-Jean-Poutge. La commune participe à la construction d'un pont provisoire.

La Baïse

À partir de 1847, Paul Carrère est informé de la progression des travaux de canalisation de la Baïse en amont de Condom. En 1868, les barques arrivent à Beaucaire. Dès lors, il a la délicate mission de prévenir les riverains du passage des ingénieurs sur leur propriété pour l'étude du chemin de halage, la plantation de piquets ou l'abattage d'arbres et de haies.

³ Actuelle rue du général Delort

En 1869, le Conseil doit donner un avis sur l'implantation de la future cale terminus de la navigation. Les premières barques accostent en décembre 1877 anticipant l'ouverture officielle du 14 juin 1879 en présence probable du maire.

Le train

Régulièrement les deux maires donneront un avis favorable à deux projets de voies ferrées passant par saint-Jean-Poutge. Le premier qui ne verra jamais le jour devait relier la Garonne aux Pyrénées par la vallée de la Baïse, le second, relier Auch à Bazas par Castéra, Vic, Eauze... mais qui ne sera réalisé que bien plus tard.

L'église

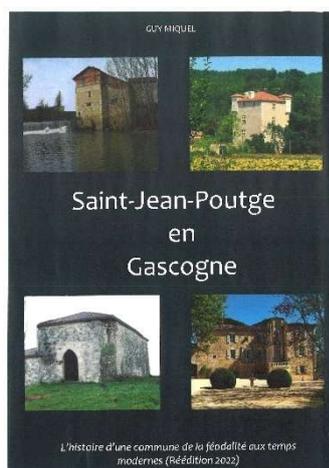
Paul Carrère et son fils bien plus tard auront à résoudre un problème récurrent, l'entretien de la vieille église du village construite dans le cimetière. La vétusté de ce vieil édifice de style roman nécessite de constantes réparations. Il en va de la sécurité des fidèles. En 1840, grâce à une aide du duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, le mur nord est consolidé, les plafonds et les menuiseries. Refaits. En 1859, on carrelle le sol de la nef et des chapelles.

Pendant les deux mandats de Dominique-Luper Carrère après 1871, tout est à refaire. Le clocher menace ruine, l'église, trop petite, mal aérée, ne répond plus à l'augmentation de la population. Le Conseil de Fabrique demande la construction d'une chapelle accolée au mur nord et l'allongement de la nef. Il dispose de 8 835 francs, don des paroissiens et malgré une subvention de l'État de 3000 francs, il manque 3 000 francs que les « Hauts taxés » refusent de voter. Le Conseil de Fabrique propose alors la construction d'une nouvelle église sur un autre terrain. Le 14 novembre 1880, le Conseil municipal accepte la proposition par 6 voix contre 2, à condition que la nouvelle église soit pourvue d'un clocher et que l'église existante soit conservée pour le culte jusqu'à la fin des travaux.

Cette importante décision dont la réalisation incombera à ses successeurs, sera la dernière de Dominique-Luper Carrère et du long mandat des deux Carrère.

Guy Miquel

Pour mémoire : la dernière édition de l'excellent ouvrage de Guy sur notre commune « Saint-Jean-Poutge en Gascogne » est disponible à l'APC au prix de 15.00 €



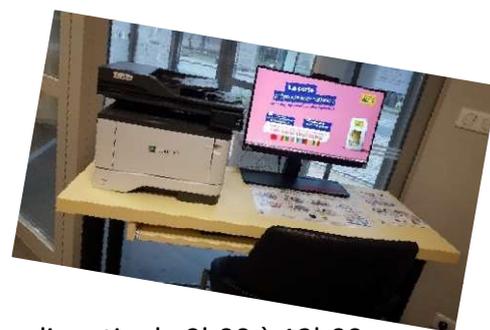
VIE PRATIQUE

SERVICES ET PRESTATIONS

✓ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis juillet 2022, Karine DURAN vous accueille du Lundi au Samedi matin de 9h00 à 12h00.

Nouveauté : un ordinateur est mis à votre disposition de la population ne possédant pas de connexion internet afin de réaliser ses démarches en ligne.



✓ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Nous mettons à votre disposition, un nombre aujourd'hui important de livres de tout genre littéraire et pour tout âge – à titre gratuit –

La bibliothèque municipale est ouverte tous les matins, du lundi au samedi, aux heures d'ouverture du bureau de Poste (Agence Postale Communale)

Nous remercions ceux d'entre vous qui ont enrichi nos rayons par leurs dons.

✓ WIFI 4EU

Deux bornes WiFi publiques sont installées sur notre commune pour vous permettre de bénéficier d'un accès Internet gratuit en toutes circonstances.

Ces bornes couvrent un rayon de 150 m environ autour de la mairie.

Pour vous connecter, 2 possibilités :

- Rejoindre le réseau WIFI4EU, avec création d'un compte qui vous permettra par la suite de vous connecter à tous les réseaux Wifi4EU en Europe.
- Rejoindre le réseau INVITE_MAIRIE avec le mot de passe suivant : CHAISE12

Le lien <https://www.grandauch.com/mon-agglo-connectee> permet de consulter les emplacements précis de l'ensemble des bornes Wifi4EU ainsi que de visualiser un tutoriel de connexion.

L'installation de ces bornes a été réalisée avec la communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne dans le cadre du programme européen Wifi4EU qui vise à équiper les espaces publics d'un accès WiFi public, gratuit et illimité.

✓ LA FIBRE

Le déploiement de la fibre est en cours sur la commune. Une bonne partie est couverte aujourd'hui, la couverture se poursuit sur 2023 pour les derniers foyers n'ont encore raccordé.

Vous pouvez consulter votre éligibilité auprès de : Monsieur Fabrice BERGAMO

GERS NUMERIQUE : 05.31.00.46.90

fbergamo@gersnumerique.fr

✓ LIEUX D'HÉBERGEMENT DE LA COMMUNE : CHAMBRES D'HÔTE - GÎTES

- Mme MASSAROTTO	Les Abelias	06 85 02 69 08
- M. SERGENT	Les Mirandelles	05 62 64 53 63
- M. DUCOQ / M. MARSAN	"Mobilhome"	06 80 48 63 66
- M. BERNARDINI	L'amirauté	05 62 58 26 53
- M. PEYRAT	Hôtel -restaurant "Le Chaudron"	05 62 64 69 25
-Mme et M. CANO	Chartreuse de Dane	06 22 75 29 46

✓ TAXIS :

- Gascogne Taxi - Tel: 06 11 59 69 24
Adresse: Poumaret - 32350 Biran

- Sébastien Petit Taxi - Tel: 06 88 26 51 17
Adresse: 1 Rue Du Plaet - 32360 Jegun

- Soubiron Corinne - Tel: 05 62 68 14 00
Adresse: Centre Commercial - 32410 Castéra-Verduzan

- Bruno Taxi - Tel: 06 75 08 94 71
Adresse: Chemin De Lagors - 32000 Auch

✓ AMBULANCES

- Ambulance Pezzo – Tél : 05 62 06 53 12
35 Av. Edmond Berges
VIC-FEZENSAC

-Soubiron Corinne – Tél : 05 62 06 52 44
0 Av. de l'Europe
VIC-FEZENSAC ·

VIE ASSOCIATIVE

Association Marmaille

L'association Marmaille est une association de parents d'élèves. Elle a pour but de créer une dynamique d'action en milieu rural en faveur des enfants scolarisés dans les villages de Saint-Jean – Poutge, de Le Brouilh-Monbert et de Biran.

Notre association est un groupe convivial, ouvert à toutes les bonnes volontés et toutes les idées. Nous avons besoin de parents volontaires même les aides occasionnelles sont les bienvenues... Concrètement, grâce à nos recettes (celles des différentes manifestations et celle d'une subvention), nous aidons financièrement les 3 écoles à payer des déplacements en bus pour diverses sorties, à payer des entrées pour les sorties et financer une partie des voyages scolaires des écoles du Brouilh et de Biran et de Saint-Jean-Poutge

Pour cette année 2022-2023 nous avons recommencer la fête d'Halloween à la salle des fêtes de Saint Jean-Poutge. Nous souhaitons d'ailleurs remercier tous les habitants de la commune de Saint Jean-Poutge pour leur participation à cette soirée avec leurs dons « de Bonbons » qui ont ravis tous nos enfants...

Nous avons organisé une magnifique fête des écoles à l'école du Brouilh-Monbert en partenariat avec le Food truck « Le camion qui brille » qui assurait les repas. Cette fête a rassemblé près de 150 personnes, journée exceptionnelle qui à débiter avec une kermesse en partenariat avec la ludothèque de Seissan, spectacle des 3 écoles du RPI et soirée disco jusqu'au bout de la nuit...

Nous en profitons pour remercier les élus de nos trois écoles pour leur aide (mise à disposition des locaux), les trois enseignants de notre RPI et tous les parents pour leur aide si précieuse...

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux via « Facebook » afin de suivre toutes les actus, manifestations, et date des réunions de Marmaille...

N'hésitez pas à nous rejoindre afin de partager des bons et beaux moments conviviaux pour nos enfants... Notre investissement d'aujourd'hui, allègera la facture de demain...

Merci à toutes ces mamans et papas super motivés pour leur aide précieuse lors des manifestations qui m'aide à porter cette Association MARMAILLE...



**L'association MARMAILLE vous souhaite
de Bonnes Fêtes !**

Club de Pétanque « Fanye »



La saison 2022 a pris fin le 24 octobre 2022 avec la fin de toutes les compétitions.

Sur le plan sportif, le club a participé aux divers championnats du GERS, et à la coupe du GERS.

A la coupe du comité l'équipe engagée s'incline en finale contre ST Michel.

Au championnat des clubs l'équipe 1 s'incline en 8ème de finale contre MONBARDON.

A noter le bon état d'esprit de tous les joueurs engagés dans toutes ces compétitions.

Concernant les 5 concours organisés ; en moyenne 35 équipes y ont participées.

Nous avons organisé une journée championnat vétérans et une journée championnat sénior, avec un repas pour ces compétitions.

Nous avons repris les mêlées du vendredi soir avec 11 soirées dont 6 repas avec en moyenne 26 personnes ; nous espérons voir plus de personnes du village.

Les nouvelles tenues ont été remises en début de saison en présence de nos trois sponsors

« Mimi design 'haïr ; Laurent FARBOS ; Ets LAFFORGUE », merci pour leur aide.

L'assemblée générale s'est déroulée le 03 décembre 2022 et s'est clôturée par un apéritif dinatoire.

Merci à Monsieur le maire pour sa confiance quant à l'organisation des manifestations du club.

Merci à la municipalité, au secrétariat et à Laurent pour l'entretien des terrains.

Un grand merci à nos bénévoles qui œuvrent à la bonne marche du club.

Une pensée à ceux qui nous ont quittés.

« Le club a perdu un pilier de la pétanque en la personne de #JOSEPH#, nous avons tous été peinés
Nous penserons toujours à toi ».

Le club et moi-même vous présentons nos vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2023.

Le Président : M. LORT GILLES



Chers amis, Chers adhérents,

Après une année difficile avec une baisse des adhérents, le club ne peut plus assumer les assurances liées à la pratique ainsi que les couts fixes.

De ce fait lors d'une assemblée générale le club sera mis en sommeil, si des personnes sont intéressés pour reprendre le flambeau du club, merci de vous adresser à :

Louis BOUVET à l'épicerie du village au 05 62 64 60 48.

En attendant veuillez-vous rapprocher de la mairie si besoin.

Nos vœux les plus sincères à toutes et à tous pour cette nouvelle année.



CLUB DU 3^{ème} AGE « LES GENÊTS »

Le club des « Genêts » a tenu son Assemblée Générale le 30 janvier 2022 sous la Présidence de Hélène PALANQUE et de Philippe LAFFORGUE Maire et Vice Président.

Pour l'année 2022 le club a compté 38 Adhérents.

Le rapport moral de l'année est présenté par la Présidente. Une sortie de 1 jour à Labastide – d'Armagnac, 2 jours dans le pays Basque, 1 journée à Vianne « fête de la dinde ».

Le bilan financier présenté par le trésorier laisse apparaître une situation stable.

Lors de l'Assemblée renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, ont été élus pour 3 ans : LAFFORGUE Philippe, SOTUM Robert, SERIS Luce, SOULAN Yvonne.

Le Bureau est comme suit : Présidente Hélène PALANQUE, Vice Président Philippe LAFFORGUE, Secrétaire Robert SOTUM, Trésorier Georges SÉRIS.

A la prochaine Assemblée Générale du 5 Février 2023, nous renouvellerons un tiers sortant, et présenterons les projets de sortie de 1 jour et 2 jours qui sont à l'étude.

La journée club à la Maison des associations est désormais tous les 15 jours le mardi après midi de la semaine impair.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention.

Bonne et Heureuse année 2023 à toutes et tous.



En cette fin d'année 2022 nous aurons une pensée toute particulière pour nos camarades du bureau des anciens combattants disparus Adrien ABADIE et Jacques FAGET ;
Nous adressons toute notre amitié à leur famille. Souhaitons aussi à Claude LEVALLOIS un prompt rétablissement après son accident vasculaire.

N'oublions pas aussi tous nos camarades qui mènent ici et là des combats pour préserver la liberté et protéger notre nation. A tous ceux qui sont en Opérations Extérieures et qui passeront les fêtes de fin d'année loin de leurs familles car la situation reste tendue dans de nombreuses régions du monde :

- 350 sont déployées au Sénégal
- 900 en côte d'Ivoire
- au Niger
- et plus près de nous à cause de la guerre en UKRAINE, la France dans le cadre de l'OTAN déploie des troupes en ESTONIE (missions aériennes) ainsi qu'en POLOGNE et en ROUMANIE près de 500 militaires du 27ième Bataillon de Chasseurs Alpins.

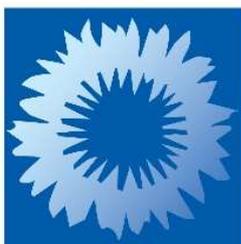
En méditerranée centrale mais aussi dans l'Océan Indien nos marins patrouillent pour la liberté de circulation des navires.

Enfin d'autres forces sont prépositionnées aux Émirats Arabes Unis pour intervenir à la demande en Irak contre DAECH.

Voici une liste non exhaustive de nos militaires loin de chez eux et pour lesquels nous auront une pensée en cette fin d'année 2022.

Pour le Bureau comme moi-même nous adressons nos meilleurs vœux à tous les habitants de la commune et nous nous retrouverons après les festivités de début d'année pour le 08 mai 2023.

CES(H) CUBEL Bernard



le Bleuet de France



Nous voilà du terme de l'année 2022, avec j'espère la fin des contraintes de cette crise sanitaire due à la Covid.

Et comme chaque année, je profite de ce bulletin pour remercier tous les chasseurs qui permettent la vie de notre société « la Diane » et pour passer notre message d'amitié et de vœux d'année en année.

Je remercie aussi, M. le Maire et ses conseillers ainsi que ses employés pour avoir la gentillesse de nous permettre de faire passer notre message par l'intermédiaire de ce bulletin.

Je veux, également, remercier tous les propriétaires terriens et les bénévoles qui m'aide pour la continuité de cette association, qui sans eux ne pourrait exister et le dévouement de chacun et chacune.

Je souhaite que nous puissions repartir dans cette nouvelle année dans l'entente, amitié et convivialité entre tous.

Au nom de tous les chasseurs, je vous souhaite à toutes et tous ainsi que votre famille et vos amis une bonne et heureuse année 2023 dans la joie, la prospérité et surtout la santé pour tous les habitants de ST JEAN POUTGE.

Le président : Jean Pierre DARNAUD

Comité des Fêtes de SAINT-JEAN-POUTGE

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

- mi- mai 2023 : randonnée pédestre
- 23 au 25 juin 2023 : fête de la Saint Jean



Couture, crochet et tricot à Saint-Jean-Poutge

Madame Héléne QUERCI propose un atelier le lundi après midi à 14h00 à la salle de la mairie pour toutes les personnes désireuses d'apprendre et/ou de partager dans la bonne humeur.

Contact : 06 41 01 36 83



Kabart

L'association KABART développe ses activités sur la commune de Saint Jean Poutge, en partenariat avec le Tiers lieu géré par l'association DIALEC'TIC.

Elle a participé, en 2022, à l'organisation des concerts et animations musicales de l'assemblée générale de DIALEC'TIC le 28 août et du vide grenier qui s'est déroulé en septembre.

L'association KABART demande la licence d'entrepreneur du spectacle vivant pour 2023 et sera en mesure d'assumer l'emploi régulier des artistes du spectacle vivant, sur différentes manifestations culturelles et artistiques qui seront proposées dans le village.

Soutenue par le dispositif du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) de la DRAJES, elle a obtenu en 2022 une petite subvention qui lui a permis de démarrer concrètement ses activités.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2023 !

Ange de MORI,

Président de l'association KABART.



Armagnaquarelle

L'atelier d'aquarelle, animé par Carole JOUBIN, intègre les activités du tiers lieu. Carole vous accueille les jeudis après-midi, à la Maison des associations.

Elle montre la technique avec des « pas à pas » et vous guide dans votre pratique. Chacun évolue à son rythme et progresse petit à petit. Les séances se déroulent dans une très bonne ambiance. Les sujets varient entre des natures mortes, des paysages, des personnages, des fleurs et autres...

Carole est peintre aquarelliste à SAINT-JEAN-POUTGE, elle est joignable au 06 07 53 24 17. Pour découvrir son travail, allez visiter le site armagnaquarelle.odexpo.com



Un tiers-lieu sur la commune de Saint Jean Poutge.

L'association DIALECT'IC est à l'origine de la création du Tiers-Lieu de St Jean Poutge. L'association compte aujourd'hui 61 adhérents et son projet est basé sur un principe de partage, de solidarité et d'entre-aide et sur l'organisation d'actions et évènements artistiques ou culturels.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 28 août dernier, s'est clôturée par une "Soirée au village" avec la prestation musicale du duo "El Paséo", et une petite restauration bien appréciée par les participants. Des foodtrucks étaient installés dans le jardin du tiers lieu, il y avait l'incontournable Pizza Papa, bien connu des habitants de la commune, un traiteur réunionnais qui nous a régales de ses saveurs et la Brasserie de Larroque qui proposait sa délicieuse bière artisanale.



Un vide-greniers a eu lieu le 11 septembre. Le beau temps qui était au rendez-vous, l'organisation maîtrisée et une ambiance conviviale généralisée ont fait de cet évènement un franc succès ! Nous remercions tous les visiteurs, les nombreux exposants, les restaurateurs ainsi que les divers artistes qui ont participé à cette journée.

Un spectacle de théâtre devait être présenté à la salle des fêtes du village le 16 décembre, pour les enfants des écoles du RPI. Un spectacle-atelier interactif, où les enfants auraient participé à "**La magie des couleurs**" avec la comédienne Mélodie Fichan, remplacé au pied levé par Sylvain Tarbut et Belladone.

Ils ont accepté d'improviser, et ont concocté en quelques minutes seulement, un super petit spectacle pour les enfants de l'école !

Un bon chocolat chaud avec des madeleines, a été servi aux enfants qui étaient venus à pied sous la pluie, jusqu'à la salle des associations.

Belladone est arrivée par surprise, avec sa charriote de sauvetage... elle avait entendu parler d'une fête de Noël "**en panne**" et proposait d'arranger les choses grâce à son "kit de poche" et un équipage de sauvetage de choc : **les enfants !**

Sylvain TRABUT a très vite rejoint Belladone sur la scène enneigée, avec ses "petits êtres magique de la nature", qu'il a présenté un par un aux enfants, grands yeux ronds et bouche bée.

S'en suivit la projection d'une animation vidéo, mettant en scène les mini-créatures créées par Sylvain, et un atelier de LandArt où les enfants se sont transformés en créateurs à leur tour, avec la technique expliquée par Sylvain.

C'était cool !!! et tout le monde était content !!! La magie de Noël a fonctionné à merveille ! Merci aux mamans, au personnel de l'école et aux bénévoles de l'association pour "**ce petit moment privilégié que tout le monde a apprécié**" comme nous l'a dit Corinne, l'institutrice.

Le spectacle « **La magie des couleurs** » est reporté au matin du **jeudi 9 février**, à la salle des fêtes.



La plantation d'arbres dans le jardin, la construction de bacs à cultiver avec les enfants de l'école de Saint Jean Poutge, l'organisation d'un concert et divers chantiers collectifs sur le lieu sont en cours de préparation.

Nous faisons appel à vos envies et vos attentes pour que d'autres évènements existent et que le fonctionnement de cette association soit le résultat d'une construction et d'une dynamique collective. Nous souhaitons vous rencontrer et échanger avec vous, pour recueillir vos avis et pour envisager avec vous de nouveaux projets, ou pour nous inscrire dans des dynamiques existantes. Toute idée susceptible de créer du lien social est la bienvenue !

La mairie de St Jean Poutge est notre principal partenaire sur ce projet et nous sommes également en contact avec le réseau des Tiers-Lieux Gersoises, l'ADDA32, la communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, le CAUE, la Ligue de l'Enseignement, ainsi que divers acteurs qui interviennent dans les domaines de la culture et de l'expression artistique.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une bonne année 2023.

Au plaisir d'échanger avec vous prochainement,

Pour l'association DIALEC'TIC
Sylvie : 07 64 87 74 86
dialectic32@gmail.com



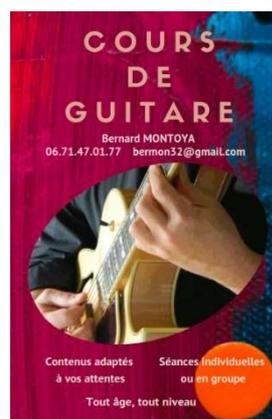
Cours de guitare à Saint-Jean-Poutge

Les cours de guitare sont adaptés à vos attentes avec une pédagogie construite à partir de ce que vous aimez ou de ce que vous avez envie d'apprendre. Pour les débutants (enfant et adulte), on apprendra les techniques de base de la guitare, pour les autres on approfondira des aspects particuliers qui vous intéressent. Tout dépendra de vos objectifs et de vos envies de départ.

N'hésitez pas à m'appeler ou à me laisser un message et je me ferai un plaisir de vous recontacter.

Joyeuses fêtes à tous !

Bernard Montoya 06.71.47.01.77
Email : bermon32@gmail.com



Coordonnées des associations de la Commune

LISTE ASSOCIATIONS	Président(e) ou correspondant (e)	NATURE	SIEGE		
LA DIANE	Jean-Pierre DARNAUD	Chasse	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 08 16 14 79	darnaud.jeanpierre@akeonet.com
	André SOTUM			06 63 45 59 15	sotum.andre@bbox.fr
TENNIS CLUB	Louis BOUVET	Tennis (tennis, longue paume)	EPICERIE 32190, Saint-Jean-Poutge	05 62 64 60 48	
SOCIETE DE PETANQUE FANYE	Gilles LORT	Boules (pétanque, boules)	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 84 49 05 39	lortgilles@orange.fr
CLUB DU 3EME AGE « LES GENETS »	Hélène PALANQUE Georges SERIS	Clubs du troisième âge	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 82 62 48 06	georg.seris@orange.fr
ASS PARENTS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES LE BROUILH-MONBERT/BIRAN/ST JEAN POUTGE : « MARMAILLE »	Claire BINI	Parents d'élèves	Ecole primaire, 32190, Saint-Jean-Poutge	06 43 94 12 65	cbini@laposte.net
CANTINE SCOLAIRE	Philippe LAFFORGUE	Associations périscolaire , coopération, aide à l'enseignement	MAIRIE 150 Route de Bayonne 32190, Saint-Jean-Poutge	06 80 14 35 99	lafforgue-see@wanadoo.fr
COMITE DES FETES ET DES SPORTS	Philippe LAFFORGUE	Comité des fêtes	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 80 14 35 99	lafforgue-see@wanadoo.fr
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE DE ST JEAN POUTGE ET ENVIRONS	Bernard CUBEL	Anciens combattants	MAIRIE 150 Route de Bayonne 32190, Saint-Jean-Poutge	05 62 06 49 43	abcubel@orange.fr
KABART	Ange de MORI	Aquarelle	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 07 53 24 17	carjou@orange.fr
DIALEC'TIC	Catherine DAVASSE	Tiers-lieu	Maison des associations, 203, rue du Corps Franc Pommiès, 32190, St-Jean-Poutge	06 32 47 46 26	dialectic32@gmail.com

MAIRIE DE SAINT-JEAN-POUTGE



Restons connectés !

Consultez le site [www. https://www.saint-jean-poutge.fr/](https://www.saint-jean-poutge.fr/)

Pour recevoir les infos en direct, transmettez-nous votre adresse e-mail à

mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr (si ce n'est déjà fait)